



A.P.C.C.G.

Siège social : Chambre d'Agriculture 17 Cours Xavier Arnoz 33000 Bordeaux

Courrier : 31 avenue des Chênes 33700 Mérignac

Courriel : jmcharpentier@free.fr ☎ : 06 11 48 55 51

Bordeaux octobre 2022

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le Samedi 22 octobre 2022 à 16 heures s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de notre syndicat. Elle a eu lieu à Naujac dans les locaux de « **Animalia Parc** » 15 rue de la Bruyère

Elle a eu pour ordre du jour :

- 1 Lecture du compte rendu de la dernière Assemblée Générale publié dans le bulletin N° 48 de février 2022.
- 2 Compte rendu des sorties 2021/22 et prévisions pour l'année 2023 : sorties, bulletins, manifestations.
- 3 Renouvellement des mandats d'Administrateurs.
Mandats ayant expiré en 2022 à renouveler : Josette Landureau et Alain Meyre
Agrément d'un nouvel Administrateur Joel Dupouy
Démission de Gilles Joachin.
- 4 Présentation et état d'avancement des travaux de la section Producteurs par Guy Riba
Présentation du site de l'APCCG par Jean-Raymond Liarçou.
- 5 Rapport financier par le trésorier pour les années 2021/2022.

Questions diverses

Gerard Larrue est nommé Président de séance, Jean-Raymond Liarçou et Jacques Charpentier Secrétares.

Après contrôle des signatures de la feuille de présence et des pouvoirs, plus de 2/3 des membres sont présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

1 Lecture du rapport de la dernière AGO du 13 11 21, aucune observation, le rapport est donc approuvé à l'unanimité.

2 Compte rendu des sorties

Nous avons prévu :

***Foire internationale de Bx : peu de monde à cette nouvelle organisation de foire. Nous avons reçu plus de 70 personnes nous ayant laissé leur adresse pour nos sorties.**

*****Assemblée Médocaine** du Parc Naturel Régional du Médoc – 15 Octobre 2022**

L'APCCG était présente hébergée sur le stand du GPF Médoc

***Mios ; avec la Sté Linnéenne, pour la reprise après Covid nous avons eu plus de 40 participants ce qui est peu par rapport aux autres années.**

Nous avons pu récolter une quantité relativement intéressante de spécimens vu le climat très sec.

***Le Barp : nous avons fait une exposition dans le cadre de la semaine du patrimoine en accord avec l'Association l'Eyre et la Mémoire.**

3 Renouvellement des mandats d'Administrateurs.

Mandats ayant expiré en 2022 à renouveler : Josette Landureau et Alain Meyre : Renouvellement agréé.

Agrément de nouveaux Administrateurs : Joël Dupouy et Francis Richard : agrément approuvé.

4 Présentation et état d'avancement des travaux de la section Producteurs

Les travaux sont terminés

Malgré une irrigation réalisée en même temps et dans les mêmes conditions que sur le site de Roland PIQUEMAL, qui a obtenu sur des peuplements et avec des conditions stationnelles différentes une récolte de 104kg de cèpes cette année 2022, très faible pousse constatée à Hourtin dans un contexte climatique particulièrement défavorable.

S'en suit une controverse entre Guy Riba et Roland Piquemal sur différents points techniques (positionnement des sprinkler et quantité d'eau à apporter).

Pour Guy Riba la remise en question des protocoles, diffusée en dehors de l'association par Roland PIQUEMAL, ne doit pas exister. Il s'agit de sujets devant être débattus et réglés en interne. Ce message est susceptible de nuire à l'image du Syndicat.

Présentation du site de l'APCCG par Jean-Raymond Liarçou.

Il est actuellement hébergé et administré par Frédéric PLACIN :

<http://lescepes.fr/APCCG/index.php?page=accueil&lg>

Projet de nouveau site en fonction des moyens octroyés suite à notre demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Départemental.

Pour mémoire page Facebook créée cette année et administrée par Jean-Raymond LIARÇOU

5 Rapport financier par le trésorier pour les années 2021/2022.

Analyse des comptes pour la période du 01.07.2021 au 30.06.2022

Les comptes de l'association sont tenus en fonction des recettes/dépenses

Compte global de l'association :

Les recettes ont été de 42 014.57€ réparties de la façon suivante :

APCCG : 2 100 €

Boletière : 39 914,57 €

Les dépenses ont été de 43 102,08 € réparties de la façon suivante :

APCCG : 1 671 €

Boletière : 41 432 €

Le résultat reportable de l'exercice est négatif de 1 088,23 €

Le solde en banque reportable est de 1129,76 € au 30.06 2022

Observations sur ce rapport, rappel : les comptes sont tenus en fonction des recettes et des dépenses sans date de fonctionnement pour la trésorerie. C'est pourquoi le résultat est négatif. Ce décalage de règlement des travaux sur la boletière se régularisera sur le prochain exercice.

Actuellement l'emprunt réalisé pour la mise en place de la boletière est entièrement remboursé et tous les comptes sont soldés.

Les comptes de l'APCCG redeviendront normaux.

Si l'on considère les comptes de l'APCCG sans tenir compte de la boletière, ils seraient :

Recettes 2 100 € et dépenses 1 671 € soit une marge réalisée de 429 €. Ce résultat obtenu est dû en grande partie à la générosité de nos adhérents qui ont fait des dons à notre association pour la maintenir en vie malgré tous les aléas durant cette période difficile. Merci à tous

6 Questions diverses.

Aucune remarque sur les comptes. Quitus est donné au Trésorier et au Président pour la bonne tenue des comptes et des dépenses.

7 Questions diverses.

***Demande de subvention de fonctionnement auprès du Conseil Départemental**

Objet de la demande :

Protection, promotion et mise en valeur des champignons sylvestres de Gironde : amélioration des connaissances, expérimentation, aide à l'émergence d'une filière économique et communication.

****Projet cuir de champignon présenté par Thibaud TRICHEREAU***

Projet de production de cuir de champignon par Thibaud TRICHEREAU, ingénieur matériau intéressé par de nouvelles solutions de matériaux durables. S'étant perfectionné auprès de Mycelia sur les techniques mycologiques et les pratiques de laboratoire, il se consacre actuellement au développement d'une solution de production de cuir de champignon.

***Constitution de la " Mycofédération de Nouvelle Aquitaine"**

Le 16 Décembre 2021 s'est tenue à Périgueux, dans les locaux de la Chambre Départementale d'Agriculture, qui en abrite le siège, l'assemblée générale constitutive de la Fédération des Associations et Syndicats de Producteurs de Cèpes et Champignons Sylvestres de Nouvelle Aquitaine dite " Mycofédération de Nouvelle Aquitaine"

****Recherche***

Guy RIBA (Création et suivi de la boletière), Frédéric PLACIN et Jean-Raymond LIARÇOU.

Proposition de mise en place d'un réseau de parcelles mycosylvicoles en lien avec la Mycofédération.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt cette réunion à 19h